

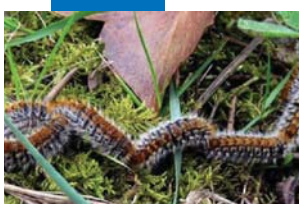
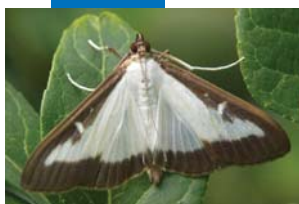
n°5

Septembre 2019

Zones Non Agricoles

À retenir cette semaine

- Pyrale du buis:** le deuxième vol se termine.
- Processionnaire du Pin :** le vol se termine.
- Mineuse du marronnier:** fin du troisième vol
- Tigre du platane:** les dégâts sont visibles sur le feuillage.
- Pucerons du tilleul:** de nombreuses colonies sont observées.
- Ambrosies:** les ambrosies sont en floraison.
- Datura:** signalements de la plante.
- Focus :** Punaise des champs



BUIS

Pyrale du buis

Observations du réseau

Le **nombre de captures** de papillons de la pyrale du buis **diminue** indiquant la **fin du deuxième vol**.

Le **pic de ce vol** est atteint en **semaine 33** cette **dynamique** reste **similaire** aux années précédentes.

Actuellement, **des chenilles** issues de cette **reproduction** ont été observées, sur certains sites d'observation.

Pour d'autres sites les chenilles **ne sont pas encore observées**.

Cette dynamique atteste du **début du 3ème cycle**.

Impact esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)



Les **chenilles** de **3ème génération**, **hivernent au stade L2-L3** (entrent en diapause) en **construisant un cocon** entre deux feuilles de buis.

Les **chenilles sortiront de cette diapause** au printemps suivant.

Méthode de biocontrôle

Le **recours à l'agent de biocontrôle** à base de **Bacillus thuringiensis (Bt)** est possible (sur les jeunes chenilles).

Aucune intervention, n'est **possible** sur le **stade hivernant**. Il faudra **intervenir au printemps** suivant lors des reprises d'activité.



Processionnaire du pin

Observations du réseau

Les vols se terminent, le pic de vol est atteint en semaine 32 depuis le nombre de captures de papillon diminue.

Actuellement, aucune chenille n'a été observée. Toutefois il faut rester vigilant à l'apparition des premières chenilles qui peuvent sortir entre 4 à 6 semaines après la ponte.

Il est important de rester vigilant à l'apparition des premiers stades «brin de paille» qui vont être rapidement visible. Ils permettront d'évaluer la pression du bio agresseur.

Méthode de biocontrôle

Les pièges à phéromones pourront être retirés d'ici la fin du mois.

Favoriser la présence de prédateurs comme la mésange (se nourrissent des chenilles) et la chauve-souris (se nourrissent des papillons) ; en installant des nichoirs est aussi une méthode de lutte.

Lorsque les chenilles sont présentes, le recours à l'agent de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt) est possible.

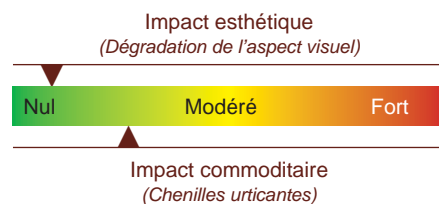
L'élimination (échenillage) des pré-nids peut être une bonne solution. La lutte mécanique s'avère particulièrement efficace dans le contrôle des processionnaires.

Lors de cette action, il faut prendre des précautions en portant une combinaison, des gants et des lunettes de protection.



Symptômes en brin de paille.

Source : FREDON AURA



Nuisibilité

La processionnaire du pin est considérée comme nuisible à cause des gênes comodatitaires qu'elle peut engendrer.

La chenille est recouverte de poils qui se montrent très urticants pour l'homme et l'animal.

De plus, l'aspect esthétique des pins est dégradé. En effet, les chenilles dévorent seulement la surface verte des aiguilles et le feuillage prend alors un aspect de «brin de paille».

Le risque sanitaire est encore faible mais les chenilles sont urticantes dès le stade L3. Il faut donc se montrer prudent.



Chenille processionnaire du pin Les différents moyens de lutte

Prédation par les mésanges
Prédateurs efficaces des chenilles aux stades L4 et L5. Leur population peut être renforcée par la pose et l'entretien de nichoirs adaptés.

Insecticide d'origine biologique
(à base de *Bacillus thuringiensis*). Traitement spécifique aux lépidoptères donc faible impact sur les autres insectes. Pulvérisation efficace sur les chenilles aux stades L1 à L3 (septembre-octobre) : surveiller ses arbres et lire les Bulletins de Santé du Végétal

Lutte mécanique
Par élimination des pré-nids ou des nids d'hiver à l'aide d'un échenilloir. Le travail doit s'effectuer avec des protections complètes (masque respiratoire, lunettes, combinaison, gants... pour ne pas entrer en contact avec les poils urticants). L'échenillage sera plus efficace après une nuit bien fraîche en hiver car il y aura plus de chenilles à l'intérieur des nids.

Piégeage des papillons
L'utilisation de pièges à phéromone sexuelle spécifique à l'espèce permet la capture en grand nombre des papillons mâles réduisant ainsi le succès reproductif de l'espèce
Attention : résultats moyens en termes de lutte et risques d'attirer les mâles venant d'autres secteurs

Piégeage par Eco-Piège™
Piégeage en masse des chenilles processionnaires du pin lors de leur descente de l'arbre, au moment où le danger est maximal pour l'homme. Ce type de piège s'utilise sans aucun produit chimique. Les chenilles sont piégées lors de leur descente en procession au printemps. La terre dans le sac leur laisse croire qu'elles ont atteint leur objectif : s'enterrer pour se nymphoser.

La fiche est disponible sur le site de la FREDON Auvergne à l'adresse suivante

https://www.fredon-auvergne.fr/IMG/pdf/BSV_ZNA_2019_N05_Processionnaire-pin_Moyens_lutte

MARRONNIERS

Mineuse du marronnier

Observations du réseau

Le 3ème vol se termine avec une **diminution des individus capturés** dans les pièges à phéromones sur l'ensemble des sites d'observation.

Actuellement, la **combinaison des dégâts esthétiques forts** et des **journées caniculaires** (au cours de l'été) entraîne la **chute de nombreuses feuilles**.

Toutefois ces **attaques restent très localisées** et différentes d'un site à l'autre.



Méthode de biocontrôle

Les **mineuses hivernent** dans les feuilles au sol, en réalisant un **travail de ramassage**, les populations à venir **seront réduites**.

Le **ramassage des feuilles est indispensable** pour un **bon contrôle** des populations à venir.

TILLEULS

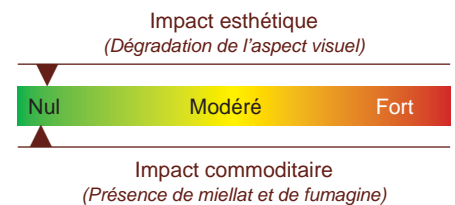
Pucerons du tilleul

Observations du réseau

Actuellement, les **populations de pucerons** sont en **diminution**. Malgré l'observation, de nombreuses colonies sur plusieurs sites, au cours de l'été.

Méthode de biocontrôle

Le recours aux **auxiliaires**, comme *Adalia bipunctata* (Coccinelle à 2 points) ou les chrysopes ont permis de **maintenir les populations** de pucerons à des **niveaux acceptables**.



Nuisibilité

Peu de **dégâts** sont à observer sur le feuillage, absence de feuilles crispées et **absence de miellat ou de fumagine**.

PLATANES

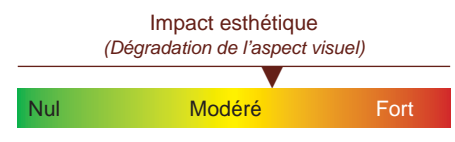
Tigres du platane

Observations du réseau

De **nombreuses décolorations du feuillage** dues aux tigres sont observées.

Pour la plupart des sites d'observation, **les dégâts** liés aux piqûres de l'insecte sont **plus marqués**, l'aspect esthétique est fortement impacté.

Une **nouvelle génération** est en développement puisque les **adultes cohabitent** avec des **jeunes larves**.



Nuisibilité

La **présence de tigres** peut engendrer une **nuisibilité esthétique**.

L'aspect esthétique des arbres est impacté, lors de **fortes attaques**, les **prises de nourriture** entraînent le **jaunissement des feuilles**.

Ambrosies

Observations du réseau

Plusieurs observations indiquent des ambrosies en **floraison**, actuellement les **pollens** sont **en cours d'émission**.

Cette période peut durer **jusqu'au mois d'octobre** et le **risque allergique** est en cours.

Nuisibilité

Actuellement, le **risque allergique est assez fort** car les **pollens de l'ambrosie se diffusent**.

Il s'agit de diverses pathologies touchant l'appareil respiratoire du type rhinite.

Il suffit de **quelques grains de pollen** par litres d'air inhalés pour **déclencher une allergie** et une fois sur deux de l'asthme.

La note nationale est également disponible sur le site de la FREDON Auvergne à l'adresse suivante

https://www.fredon-auvergne.fr/IMG/pdf/BSV_ZNA_2019_N05_Note%20nationale%20ambrosies%20072019

Datura stramoine

Observations du réseau

Sur plusieurs communes Auvergnates, des pieds de **datura en fleurs** ont été observés.

Le datura est une **plante originaire d'Amérique du Sud**, appartenant à la famille des solanacées.

La plante est reconnaissable grâce à ses **grandes feuilles, ovales et dentées**.

De plus, cette plante se caractérise par une **forte odeur désagréable** qui se dégage au toucher.

Adulte la plante peut **mesurer entre 30 cm et 2 m** et porter des **fleurs de couleurs variées** (blanc, violet, rose).

Impact commodity
(Pollen allergisant)

Nul Modéré Fort

Méthode de biocontrôle

Afin de **limiter le risque d'allergie**, il faut diminuer la population d'ambrosie **avant la floraison et avant la montée en graine**.

Il faut **l'arracher ou la faucher** avant la pollinisation, afin de **réduire le stock semencier**.



Ambrosie en floraison.

Source : FREDON AURA

Nuisibilité

Le datura contient une **grande quantité d'alcaloïdes** qui le rend **vénéneux**.

L'ingestion accidentelle (par les enfants), d'une **forte dose** de plante, **engendre un délire hallucinatoire** qui peut être mortel.



Datura en floraison.

Source : FREDON AURA

Punaises des champs

Observations du réseau

Au cours de l'été, de nombreux particuliers habitant à proximité de champs récoltés (du colza dans la majorité des cas) ont constaté un phénomène de pullulation et d'agrégation d'insectes.

Il s'agit en fait des punaises de la famille des Lygaeidae qui éclosent dans les chaumes de colza (le plus souvent) avant de se disséminer.

Description

L'insecte mesure entre 2 mm et 4.5 mm (selon les stades larvaires).

Cette punaise possède un avant-corps à dominante gris/brun et un abdomen de couleur marron/rougeâtre.

Sur les individus de stades larvaires les plus avancés, on peut même distinguer les ébauches alaires.



Stades juvéniles punaises des champs

Source : Commune de Graulhet (81).

Pour plus d'information, vous pouvez consulter l'article sur la punaise des champs

Sur le site de la FREDON Auvergne
https://www.fredon-auvergne.fr/IMG/pdf/Article_Punaise_des_champs_aout2019.pdf

Sur le site de la FREDON Rhône-Alpes
http://www.fredonra.com/files/2019/08/FREDON-AURA_Punaise_des_champs_aout2019.pdf

Nuisibilité

Ces insectes incommodent les habitants en se regroupant dans les jardins, sur les façades et toitures des maisons et parfois en rentrant dans les habitations

A ce jour, aucune piqûre, ni cas d'allergie n'a été rapporté. Les punaises ne semblent pas occasionner de dégâts ni au bâti ni aux végétaux (jardin, potager, arbres fruitiers...).

En l'état actuel des connaissances, ces punaises ne constituent donc pas un danger pour la santé publique, ni pour celle des végétaux.

Néanmoins, les pullulations sont impressionnantes et peuvent représenter une gêne pour les personnes qui y sont confrontées, gêne qui est proportionnelle aux quantités de punaises présentes.

Méthodes de contrôle

L'espèce de punaises à l'origine des pullulations n'ayant pas été formellement identifiée, leur cycle biologique n'est pas connu, pas plus que les raisons qui expliquent les pullulations.

Réseau FREDON Auvergne - Rhône-Alpes

PULLULATION DE PUNAISES DES CHAMPS

Mise à jour : 19 août 2019

Depuis le 30 juillet 2019, de nombreux particuliers habitant à proximité de champs récoltés (du colza dans la majorité des cas) ont constaté un phénomène de pullulation et d'agrégation d'insectes dans les environs immédiats de ces champs. Les insectes incommodent les habitants en se regroupant dans les jardins, sur les façades et toitures des maisons et parfois en rentrant dans les habitations, contraignant les personnes à maintenir fermées portes et fenêtres, et à caillouteiner les autres voies d'entrée possibles.

Il s'agit en fait des punaises de la famille des Lygaeidae qui éclosent dans les chaumes de colza (le plus souvent) avant de se disséminer. A ce jour, elles n'ont pas pu être identifiées plus précisément, car les pullulations sont le fait d'individus juvéniles (c'est-à-dire au stade larvaire), or une identification spécifique nécessiterait des individus adultes. Dans la famille des Lygaeidae, plusieurs genres sont susceptibles de causer des pullulations.

1. Description
 Taille comprise entre 2 et 4.5 mm selon les stades larvaires. Avant-corps à dominante gris/brun et abdomen de couleur marron/rougeâtre. Sur les individus de stades larvaires les plus avancés, on distingue les ébauches alaires
 voir photo ci-contre, stades juvéniles de punaises des champs, Commune de Graulhet (81).

2. Historique
 Ce type de pullulation n'est pas un phénomène nouveau dans la région. Un précédent avait déjà été signalé à la DRAAF Rhône-Alpes en 2009, dans le département de la Drôme.
 En 2017, le réseau FREDON avait reçu un signalement similaire provenant d'une commune de la Drôme. En 2018, 8 signalements issus du même département avaient été faits à la même période, et un sixième provenant du Puy de Dôme, courant septembre.

Pour 2019, à ce jour une quarantaine de communes sont ou ont été concernées par les invasions de punaises des champs. C'est donc la première année que ces phénomènes prennent autant d'ampleur.

NOUVEAUX

Logos: DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, DRAAF Auvergne, DRAAF Rhône-Alpes, FREDON Auvergne, FREDON Rhône-Alpes, La Vigie Environnement

Dans le prochain numéro du 27 Septembre 2019



Ravageur(s)/ Maladie(s)

Bilan de la campagne 2019 sur les différents bio agresseurs et maladies rencontrés pendant la saison.

A partir d'observations réalisées par :

Communes auvergnates Courpière, Clermont Auvergne Métropole, Chatel-Guyon, Monistrol-Sur-Loire, Sainte-Sigolène, Saint-Mamet-La-Salvetat, Vichy, Moulins et technicienne FREDON Auvergne.

Communes Rhônalpines (Montmélian, Cruet, Cognin, La Motte Sercolex, Aix les Bains, Chambéry, Villeurbanne, Cran Gevrier, Annecy, Annemasse, Gaillard, Montélimar, Valence, Grenoble, Meylan, Saint Chamond, Tournon sur Rhône, Bourg Saint Andéol, Privas, Bourg en Bresse et Annonay.

Autres observateurs: Golf du Forez, Maison Familiale et Rurale d'Eyzin Pinet, Golf de Chassieu, Naturalis, Natura Pro, Soufflet Vigne, SHHF.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de la DRAAF/SRAL Auvergne-Rhône-Alpes - Plan Ecophyto.